

# Innovations pour les systèmes de remontée de l'information et responsabilisation dans le développement agricole

**Explorations des Grands Défis Session 12  
Septembre 2013**

Opportunité :

Les petits agriculteurs devraient participer à part entière à la définition, l'exécution et l'évaluation des projets destinés à améliorer leurs exploitations agricoles et leurs vies. Lorsque les projets de développement agricole tiennent systématiquement compte des commentaires des agriculteurs, ils ont tendance à être mieux ciblés, mieux acceptés localement et plus durables. Ces dernières décennies, diverses approches et méthodologies de recherche ont été adoptées pour transformer les projets directifs, dans lesquels les petits exploitants agricoles sont les « bénéficiaires » passifs d'actions menées par les donateurs – en projets dirigés par des « groupes d'intéressés » dans lesquels les agriculteurs sont les protagonistes ou copropriétaires des projets conçus à leur intention. Les petits exploitants agricoles et les agents d'exécution doivent travailler de concert dans le cadre d'un processus d'apprentissage commun et de responsabilisation mutuelle pour ce qui est des résultats. La responsabilité doit être mutuelle : les organismes d'exécution doivent se responsabiliser envers les petits exploitants agricoles et veiller à ce que les projets leur apportent des avantages concrets, et les petits exploitants agricoles et les communautés doivent assumer leur responsabilité par rapport au rôle qu'ils ont accepté dans le projet. Un feedback systématique en boucle est essentiel pour la responsabilisation de toutes les parties. En dépit de tous ces efforts, la participation effective des agriculteurs aux projets de développement agricoles reste problématique. Les donateurs comme la Fondation Gates sont éloignés, tant du point de vue géographique que culturel, des communautés rurales africaines et sud-asiatiques, et il n'existe pas de simples feedbacks en boucle pour faire entendre la voix des petits exploitants agricoles. Qu'ils appartiennent au secteur public, privé ou des ONG, les bénéficiaires de subventions sont à terme responsables envers les donateurs qui les financent et non pas les intéressés qu'ils sont sensés servir. Pour renforcer significativement l'implication locale dans nos programmes, des approches innovantes de recueil et d'utilisation systématiques de commentaires sont nécessaires.

## Obstacles :

Plusieurs obstacles entravent l'amélioration des systèmes de remontée de l'information et de responsabilisation entre toutes les parties impliquées dans les projets de développement agricole :

### 1. Mécanisme de remontée de l'information –

- **Portée/Coût** – La capacité des programmes à communiquer en temps voulu avec les parties prenantes s'est vue limitée par les coûts élevés de communication et de livraison, les pauvres en milieu rural étant tout particulièrement difficiles à atteindre. Les coûts peuvent s'avérer élevés tant pour les organisations qui sollicitent les commentaires que pour les petits exploitants agricole qui les fournissent.
- **Représentation** – Les petits exploitants agricoles regroupent de grands nombres de personnes dont les réalités économiques, sociales, démographiques, environnementales et comportementales sont si diverses, que leur représentation exacte n'est pas aisée.

2. Mesures – Il est difficile de mesurer la responsabilisation et la durabilité, et les pratiques qui influencent ces concepts ne sont pas faciles à identifier et analyser. Les paramètres utilisés mettent souvent l'accent sur l'évaluation d'impact, en capturant les améliorations matérielles et technologiques plutôt qu'en recueillant auprès des parties prenantes les modifications de valeurs ou de comportement (en demandant aux personnes sensées bénéficier du changement social ce qu'elles pensent des projets, de la performance et des résultats).

3. Réponses organisationnelles : Les organisations ont des difficultés à utiliser efficacement les informations pour de nouvelles solutions, que ce soit au niveau organisationnel ou à celui des projets. Cela s'avère encore plus difficile lorsqu'il s'agit de d'apporter la preuve de l'impact effectif pour les petites exploitantes agricoles dont les besoins sont particuliers et changeants ;

4. Tirer les leçons de l'expérience : Le processus de développement passe souvent par plusieurs cycles de réussite et d'échec avant que des tendances n'apparaissent et n'éclaircissent de meilleures pratiques. La plupart des organisations ne disposent pas de procédures d'apprentissage leur permettant de créer et de disséminer l'expérience des meilleures pratiques dans des systèmes de remontée de l'information et la plupart des cycles de financement ne sont pas suffisamment longs pour permettre un tel apprentissage et son transfert.

5. Systèmes d'incitations : Dans la plupart des organisations, les incitations vont à l'encontre de réactions positives aux demandes des agriculteurs en raison de pressions exercées par les donateurs et autres intervenants en vue de a) indiquer que les progrès sont sur la bonne voie et ne rencontrent aucun écueil, b) enregistrent des succès pendant des cycles à court terme plutôt que des engagements à plus long terme, c) maîtrisent les coûts et d) ne compliquent pas la tâche de développement déjà complexe.

## Défi :

Le présent appel vise à solliciter des solutions innovantes élaborant des systèmes efficaces de remontée de l'information et de responsabilisation pour les programmes de développement agricoles. Nous recherchons des outils permettant aux parties prenantes de se faire systématiquement entendre à toutes les phases des projets. Votre proposition peut traiter d'une ou de plusieurs des catégories suivantes :

1. **Nouvelles pratiques/nouveaux systèmes** à utiliser tout au long des différentes phases du projet pour accroître la remontée de l'information des parties prenantes et/ou permettre aux communautés de responsabiliser les programmes ;
2. **Systèmes d'évaluation des pratiques de remontée de l'information** utilisées par votre organisation. Cette évaluation devrait indiquer comment votre organisation tire les enseignements des commentaires des parties prenantes et dissémine ces pratiques ;
3. **Systèmes améliorant vos pratiques de remontée de l'information**, par exemple de nouvelles pratiques mettant à la disposition du public des commentaires des parties prenantes à intervalles réguliers et de façon transparente et facilitant l'accès et
4. Nouvelles pratiques ou nouveaux systèmes qui intègrent efficacement des **technologies numériques** économiques

## Ce que nous recherchons :

Les propositions doivent cadrer parfaitement avec le [Programme de développement agricole](#) de la Fondation Gates et :

- Communiquer une hypothèse claire et vérifiable sur la façon dont l'innovation améliorera la remontée de l'information et la responsabilisation ;
- Diminuer significativement le coût des systèmes de remontée de l'information et de responsabilisation des agriculteurs ;
- Augmenter la fréquence de la remontée de l'information (au moins une fois par trimestre) ;
- Démontrer l'efficacité de la remontée de l'information pour une meilleure prise de décisions, en particulier en ce qui concerne les besoins particuliers et changeants des petites exploitantes agricoles ;
- Déclencher l'apprentissage au niveau organisationnel et communautaire et
- Être adaptable et évolutif pour toute une gamme de projets, organisations, contextes locaux, régions et géographies

Les propositions doivent (i) démontrer que les besoins et points de vue des agriculteurs ont été des facteurs déterminants dans l'élaboration de la solution, (ii) montrer comment la voix des groupes d'intéressés sera entendue pour l'exécution du projet et (iii) démontrer comment ces groupes d'intéressés évalueront l'efficacité de l'organisation d'exécution. Les propositions doivent comporter un plan de base décrivant comment la relation donateur – organisme d'exécution – destinataires s'inscrit dans un processus d'apprentissage reflétant non seulement la mesure habituelle de paramètres physiques et économiques de la réussite des projets, y compris le transfert de technologie, mais également de paramètres qualitatifs exprimant comment le projet contribue au bien-être des personnes. Les propositions doivent comporter un paragraphe avec une description préliminaire de la Phase II et une liste des conditions de durabilité.

*Exemples de ce que nous envisagerons de financer :*

- Des pratiques ou technologies innovantes qui font mieux entendre les opinions des groupes d'intéressés à toutes les phases du projet (élaboration, exécution, évaluation) et une évaluation des partenaires d'exécution par ces derniers (par exemple mise au point et tests locaux de systèmes de remontée de l'information au moyen de téléphones portables à bas coût pour mieux donner la parole aux groupes d'intéressés) ;
- Des solutions innovantes pour inciter la responsabilisation mutuelle (donateur – organisme d'exécution – destinataires), notamment les meilleures pratiques à utiliser pour enregistrer et disséminer l'ensemble des commentaires ;
- Des solutions qui indiquent comment la voix des groupes d'intéressés influence régulièrement les organisations d'exécution et d'autres partenaires ;
- Des initiatives en complément de systèmes en place qui renforcent l'influence des opinions des groupes d'intéressés et rendent les organisations plus disposées et mieux préparées à une évaluation et à se responsabiliser envers ces derniers ;
- De la recherche appliquée, à l'intention des ONG ou d'organisations à but lucratif, qui fait mieux entendre la voix des groupes d'intéressés, encourage une culture d'apprentissage et assure des pratiques de responsabilisation en aval.

*Nous n'envisagerons pas de financer :*

- Les idées qui ne sont pas directement pertinentes pour le développement agricole et les petits exploitants agricoles dans nos zones géographiques cibles (Afrique subsaharienne et Asie du Sud) ;
- Des idées sans hypothèse et paramètres clairement articulés et vérifiables ;
- Des approches d'études de marché traditionnelles ;
- Des approches traditionnelles de mobilisation et remontée de l'information communautaires qui ne réduisent pas les coûts de façon significative ;
- Des idées qui n'apportent pas la preuve d'une meilleure responsabilité (le suivi et l'évaluation doivent être efficaces) ;
- Des modèles exigeant des subventions financières à long terme ;
- La recherche théorique ;
- Les idées pour lesquelles un indicateur pertinent de réussite ne peut pas être explicitement atteint dans le cadre de la subvention EGD Phase I (100 000 \$ en 18 mois)